

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La fin de la baignoire : des millions de baignoires inutilisées dans les foyers français

L'ère de la baignoire touche peut-être à sa fin, puisque des millions de Français reconnaissent ne pas avoir utilisé leur baignoire depuis 12 mois ou plus.

Elle trône encore dans des millions de salles de bain. Mais personne ne s'en sert. C'est le constat que dresse [Travaux.com](https://www.travaux.com) : des millions de Français n'ont pas pris un seul bain depuis 12 mois ou plus.

Selon de toutes nouvelles données de [Travaux.com](https://www.travaux.com), la plateforme de mise en relation entre particuliers et professionnels du bâtiment, 31 % des personnes possédant une baignoire ne l'ont pas utilisée depuis douze mois ou plus. Ce chiffre ne varie pas selon l'âge ou le genre : ce qui suggère une tendance de fond, généralisée à l'ensemble de la population.

Même chose sur le plan géographique : d'une région à l'autre, les résultats sont homogènes. Seule exception, les Pays de la Loire, où la proportion tombe à 14 %. Partout ailleurs, au moins un quart des résidents n'ont pas profité d'un bain depuis un an.

L'étude révèle aussi que 34 % des Français ne sont plus satisfaits par leur salle de bain et voudraient la rénover. Ce chiffre augmente chez les 35-54 ans, qui apparaissent comme les moins satisfaits, avec 39 % d'entre eux désireux de modifier leur salle d'eau. L'une des raisons est la volonté de faire des économies, les données de [Travaux.com](https://www.travaux.com) montrant également que 81 % des répondants se disent attentifs à leur consommation d'eau.

Pour Jeremy Dague, expert en plomberie chez [Travaux.com](https://www.travaux.com), la logique est simple : une baignoire inutilisée, c'est de la place gâchée. Autant en profiter pour installer une douche plus spacieuse et plus esthétique. Il souligne toutefois plusieurs points essentiels à anticiper.

« L'évacuation, c'est le nerf de la guerre quand on remplace une baignoire par une douche, surtout pour installer un receveur de plain-pied. Le tuyau d'évacuation passe sous le plancher, entre les solives, et doit obligatoirement respecter les normes en vigueur.

« Les conduites d'arrivée d'eau peuvent également être descendues par le plafond, à condition qu'il y ait suffisamment d'espace dans les combles pour les intégrer.

« Il faut aussi s'assurer que le sol est parfaitement de niveau pour accueillir un receveur de douche. Avec une baignoire, on peut régler les pieds. Avec un receveur, il n'y a pas de

marge et il doit y avoir suffisamment d'espace pour assurer l'étanchéité autour de la cabine et garantir une parfaite imperméabilité.

« Même si beaucoup d'entre nous utilisent toujours leur baignoire, notamment les familles avec enfants en bas âge, il semble que, pour une grande majorité, la douche soit désormais l'option privilégiée. Dans ce cas, il peut être judicieux d'envisager de retirer la baignoire afin de créer une pièce plus fonctionnelle et spacieuse.

« Les baignoires sont généralement volumineuses et occupent une grande partie de la salle de bain. Si vous ne l'utilisez pas, c'est de l'espace précieux perdu. Un point à ne pas négliger quand même : si c'est votre seule baignoire, cela peut rendre la revente de votre bien plus difficile. Les familles avec de jeunes enfants cherchent souvent un bien avec une baignoire, et certains écartent d'emblée les maisons qui n'en ont pas.

« Dans tous les cas, ne prenez pas ça à la légère. Faites appel à un artisan avant de vous lancer, il vous conseillera sur l'aménagement de la salle d'eau et pour s'assurer que toutes les contraintes techniques, comme le passage des tuyaux, sont prises en compte. Sinon, vous risquez de vous retrouver avec un chantier compliqué et une facture élevée ! »

FIN

Notes aux rédacteurs :

Les recherches ont été menées par Opinium pour Travaux.com sur un panel de 2 000 personnes. Opinium est une agence d'études stratégique primée, disposant de l'un des plus grands panels de sondage en France.

Travaux.com est le moyen fiable pour les particuliers d'engager les artisans disposant des compétences dont ils ont besoin et pour les professionnels du bâtiment d'obtenir les chantiers qu'ils veulent.

Notre site internet met en relation les particuliers avec des artisans vérifiés pour leurs projets de maison et de jardin à travers la France. Les particuliers peuvent publier leur projet gratuitement et obtenir des réponses des artisans disponibles, ils peuvent ensuite consulter leurs profils et lire les avis des clients précédents avant de décider avec qui ils souhaitent être mis en relation.

Les professionnels inscrits sur Travaux.com sont soumis à des vérifications lors de leur inscription : pièces d'identité, informations sur l'entreprise, certifications pour les métiers réglementés et évaluations de compétences.

Leader du marché en France, Travaux.com enregistre chaque mois plus de 40 000 demandes et rassemble plus de 47 000 artisans qualifiés. L'entreprise fait partie de The Instapro Group et de la famille Angi, premier groupe international de plateformes

dédiées aux services du bâtiment et de l'habitat, présent aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie et aux Pays-Bas.